

Site classé

Date de protection : 22 avril 1937 ~ Superficie : Ponctuel

Le Chêne de la Vierge

Pressigny

Le chêne est situé près du hameau de la Quarte, en bordure de la route nationale n°19. Il est compris dans les dépendances du domaine public.



Ce chêne est très âgé. En 1935, il mesurait déjà 5 m de circonférence et 10 m de haut. Le fût mesure environ 3,50 m. Il est creux sur presque toute sa longueur et ne présente plus dans cette partie qu'une portion de couronne de bois de 15 à 30 cm d'épaisseur sur les 2/3 environ de sa circonférence. Les soldats de l'Empire y auraient, paraît-il, installé un foyer lors d'un de leur passage. Situé contre la glissière de sécurité de la RN19, ses conditions de vie ne sont pas optimales. Il semble, toutefois, que cet arbre puisse vivre encore longtemps. La cime est assez développée et encore vigoureuse.



Le chêne de la Vierge en hiver



Le tronc du chêne

Critères de classement

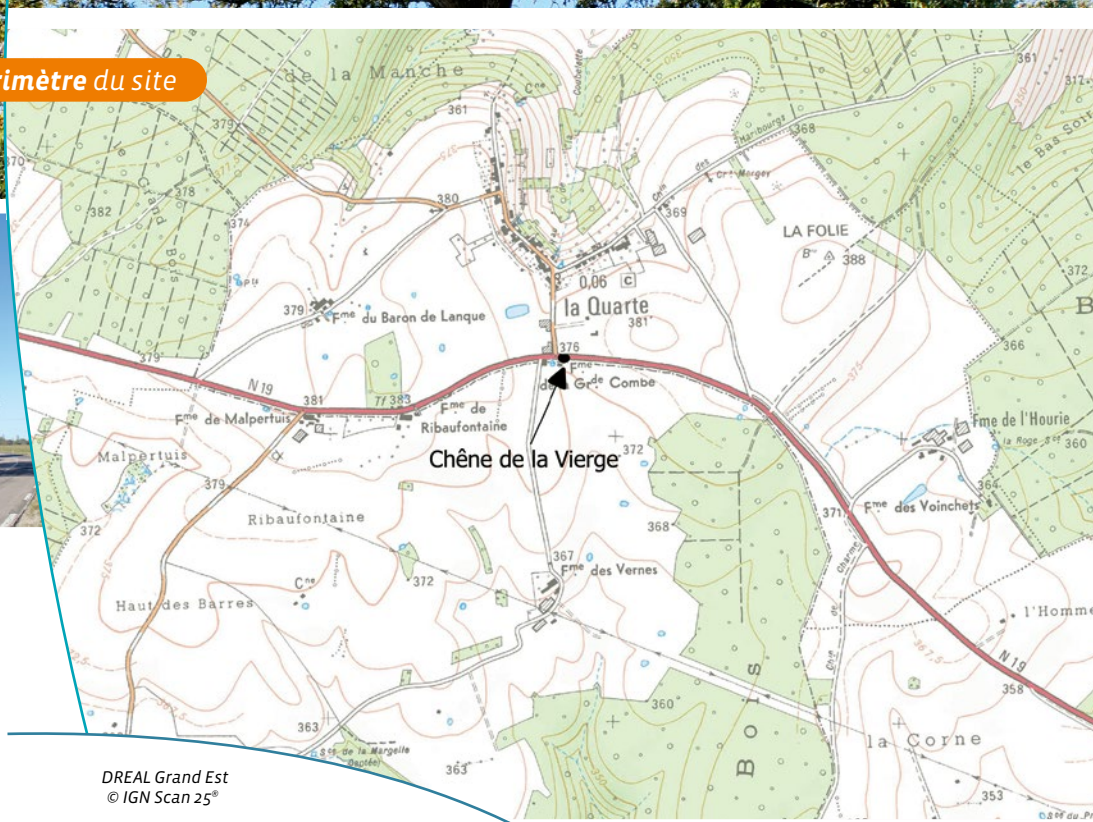
→ Historique, pittoresque, artistique, scientifique, légendaire



Le Chêne de la Vierge



Périmètre du site



DREAL Grand Est
© IGN Scan 25°

- 1 ~ Vue ancienne
- 2 ~ Vue sécante
- 3 ~ Le houppier
- 4 ~ Vue d'ensemble

Inventaires - Autres mesures de protection

→ Aucune

Références juridiques

Les sites classés sont des lieux dont le caractère exceptionnel justifie une protection de niveau national, sur la base de critères pittoresques, historiques, scientifiques, artistiques, ou légendaires.

La protection site classé est régie par les [articles L341-1 à L341-22 du code de l'environnement](#). Elle entraîne une servitude sur le bien protégé. Toute modification de l'état ou de l'aspect du site classé doit faire l'objet d'une autorisation spéciale de l'État.

Pour plus d'informations

www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr
Rubrique Eau Biodiversité Paysage.

Contact sebp.dreal-grand-est@developpement-durable.gouv.fr - 03 87 62 01 63

